

Zeitschrift: Serie Ares : histoire militaire = Militärgeschichte
Herausgeber: Association suisse d'histoire et de sciences militaires
Band: 5 (2021)

Artikel: Organisation et articulation des services de renseignement français en Suisse en 1918
Autor: Gilot, Jean-Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1043672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Première Guerre mondiale

Jean-Michel Gilot

Organisation et articulation
des services de renseignement français
en Suisse en 1918

Die Vervielfachung von Geheimdiensten, die in der Schweiz tätig waren, verursachte gelegentlich Verständigungsschwierigkeiten, die allerdings durch die Findigkeit der Vorsteher der Dienste und, in den letzten Jahren des Konflikts, durch die entschiedene und reformorientierte Politik Clemenceaus kompensiert werden konnten.

In Aufnahme einer Aussage von Andlauer lässt sich behaupten, dass es den französischen Aufklärungsdienste, die in der Schweiz operierten, gelang, von Null auf eine Organisation aufzubauen, die ihnen, trotz aller Fehler, erlaubte, am Ende des Kriegs mit den Diensten ihrer Gegner gleichzuziehen oder diese gar zu übertreffen. Vor allem der Geheimdienst von Belfort erwies sich als ausserordentlich erfolgreich im Bereich der militärischen Aufklärung, indem er die entscheidenden Angaben lieferte, die den Sieg schliesslich ermöglichten. Das Büro für Gegenspionage des Aufklärungsdiensts von Annemasse konnte seinerseits am Ende des Kriegs stolz darauf hinweisen, etwa 300 fremde Spione verhaftet zu haben. Diese Erfolge müssen die beiden Stellen allerdings mit dem Geheimdienst des Militärattachés teilen, dessen bedeutende Rolle in der Gegenspionage wie auch bezüglich seines Beitrags zur Lähmung der deutschen Wirtschaft durch die Aktionen seines wirtschaftlichen Überwachungsdiensts bislang weitgehend verkannt worden ist.

À Jacques et à ses compagnons d'armes de la guerre secrète en Suisse

Dans un témoignage publié en 1934¹, le capitaine de réserve Lucien Thomas² a pu stigmatiser le manque d'organisation générale des services secrets français en Suisse durant la Grande Guerre, dispersés en une demi-douzaine d'organes rivaux faisant parfois double emploi³.

Cette multiplicité se reflète dans la diversité des organes de rattachement des agents de renseignement opérant en Suisse jusqu'en 1918. Outre Thomas lui-même, agent à la solde du S.R. de Belfort dépendant du 2^e Bureau du Grand Quartier Général, nous aurions pu croiser en Suisse, durant la dernière année de la guerre, parmi tant et tant d'autres : le journaliste Georges Casella⁴, émissaire officieux de Clemenceau, officiellement attaché d'Ambassade à Berne⁵ ; Jacques Gilot⁶, *auxiliaire de l'attaché militaire français en Suisse*⁷, opérant sous couverture d'acheteur en bois⁸ pour la compagnie de chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée ; Charles Van Cassel⁹, commerçant en vins de champagne, ancien dirigeant de la maison Deutz, en mission pour le compte de la Section de Renseignements du 2^e Bureau de l'État-Major de l'Armée¹⁰ ; Charles Big¹¹, alias Zimmerman, mandaté par le S.R. d'Annemasse pour recruter des déserteurs¹² ; sans compter les émissaires extérieurs aux Ministère de la Guerre : informateurs des Consuls en poste dépendant du Ministère des Affaires Étrangères, ou commissaires spéciaux missionnés par le Ministère de l'Intérieur...

On imagine les quiproquos qui ont pu résulter de cette situation¹³, sachant que, selon la règle du cloisonnement rappelée par le capitaine

Ladoux¹⁴ en 1918, les services eux-mêmes ignoraient (ou, à tout le moins, étaient censés ignorer) l'identité des agents de leurs services voisins¹⁵.

Au-delà, la multiplicité même de ces services interroge. Faisaient-ils réellement double emploi, comme le donne à entendre le capitaine Thomas ? Quel était leur rôle respectif ? Comment s'articulaient-ils, entre eux et par rapport à l'administration centrale du renseignement ? Ces questions ont été peu étudiées dans le détail par l'historiographie.

En réalité, quatre grands services de renseignement français ont pour théâtre d'action la Suisse à la fin de l'année 1917 : trois S.R.-frontière¹⁶ (le S.R. de Belfort, le S.R. d'Annemasse, le S.R. de Milan) et le service de l'Attaché Militaire à Berne.

Certains de ces services ont été créés de toutes pièces ; mais même ceux qui préexistaient avant-guerre ont connu un développement tel qu'ils s'en sont trouvés transfigurés.

Nés ou transformés pour répondre à un besoin spécifique ou pour saisir une opportunité, leur création ou leur évolution n'avait pas été anticipée dans le cadre d'un plan d'ensemble avant-guerre, ce qui explique qu'ils aient pu parfois faire double-emploi ou connaître des difficultés d'articulation. Nous verrons que ces difficultés ont pu être aplanies pour partie en 1918 sous l'impulsion de Clemenceau.

La genèse des services de renseignement français en Suisse et leur organisation interne à la veille de l'arrivée au pouvoir de Clemenceau

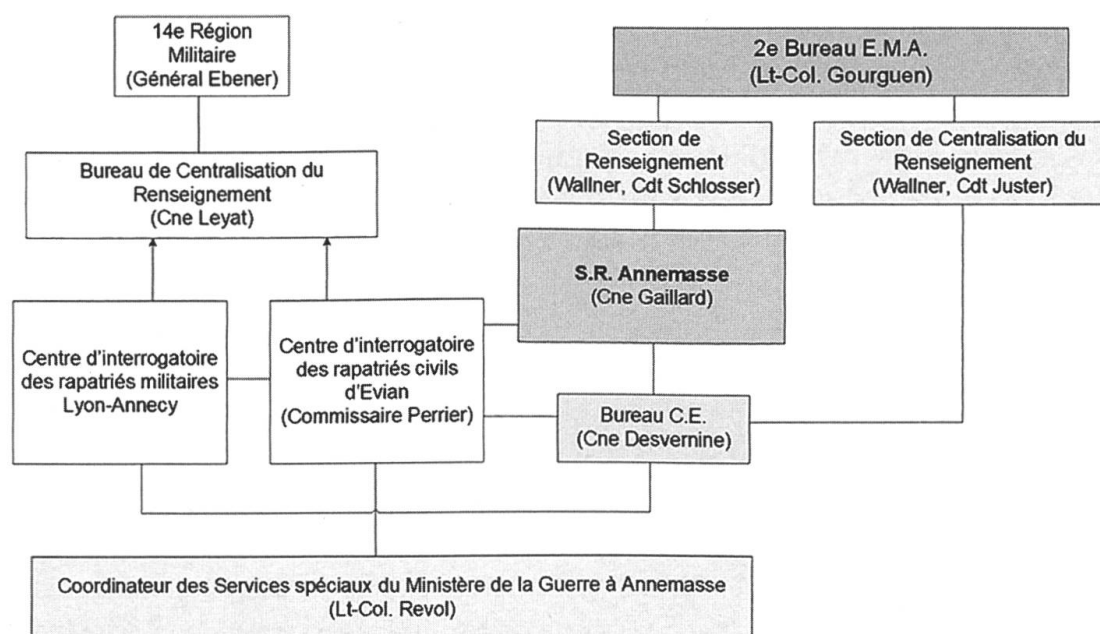
La création du *Service de Renseignement (S.R.) d'Annemasse* est d'abord liée à l'afflux à Annemasse (Haute-Savoie), via la Suisse, par Genève toute proche, des populations civiles (femmes, vieillards et enfants) évacuées d'Allemagne à partir du 24 octobre 1914. Cet immense afflux de population (plus de 450 000 tout au long du conflit) représente une opportunité pour les services de renseignement : les évacués peuvent se trouver porteurs de précieuses informations sur les infrastructures et les implantations allemandes dans les zones occupées.

Placé sous la direction du chef de bataillon Louis Gourguen¹⁷, bientôt secondé par le capitaine Emile Gaillard¹⁸, le S.R. d'Annemasse est donc créé en juillet 1915 pour organiser, en coordination avec les services des rapatriés dirigé par le Commissaire spécial Théophile Perrier¹⁹ le recueil de ces renseignements. Cette organisation sera, plus tardivement, complétée par un dispositif analogue visant à organiser le recueil des renseignements provenant de l'interrogatoire des prisonniers, rapatriés ou évadés, dirigés sur Lyon ou Annecy.

La création du *bureau de contre-espionnage* au sein du S.R. d'Annemasse (avec lequel il est souvent confondu mais dont il constitue en réalité un des organes²⁰) est également, pour une large part, affaire de circonstances.

En septembre 1915, un certain *Alfred Dubac* est condamné par coutume dans une affaire d'espionnage²¹. Ce que la justice helvétique ignore, c'est que « Dubac » est en réalité un pseudonyme, le prête-nom que s'est choisi le capitaine Alfred Desvernine, ex-commissaire spécial qui tenait un cabinet de détective privé rue *du Bac* avant-guerre, promu depuis organisateur et directeur du service de contre-espionnage de l'Ambassade de la République Française à Berne²². Menacé d'être découvert et arrêté par les autorités suisses, il se replie en France en juin 1916. A Annemasse, où il va bientôt diriger le bureau de contre-espionnage du S.R., il collabore au travail d'identification des suspects au sein de la population des rapatriés en articulation avec le commissaire spécial Théophile Perrier. Depuis Annemasse également, idéalement située près de Genève en position centrale par rapport aux postes frontière, il dirige un réseau d'agents opérant en Suisse pour traquer les agents au service de l'ennemi, dont il organise l'arrestation à leur venue en France en étroite coordination avec les services de la Sûreté Générale du Ministère de l'Intérieur. Les déserteurs français font l'objet d'une surveillance toute particulière : particulièrement nombreux dans la région de Genève, ils sont une proie de choix pour les services allemands qui les recrutent pour venir faire de l'espionnage en France²³.

Le *S.R. de Milan*, spécialisé dans le recueil de renseignements en Suisse depuis l'Italie, n'existait pas non plus avant-guerre. Dirigé par le capitaine Paul Hazard²⁴ à partir du mois de mars 1917, il est fondé par le commandant Joseph Fortuné Revol²⁵ en janvier 1916 en contrepoint de la mission française de ravitaillement en Italie, entrée en guerre aux côtés de l'Entente huit mois auparavant.



S.R. d'Annemasse : schéma d'organisation (vers septembre 1918)

A la fin de cette année-là (1916), l'hypothèse d'une invasion de la Suisse par les Allemands ou les austro-hongrois en vue d'une offensive contre l'Italie ou la France étant sérieusement envisagée, le S.R. de Milan est chargé de concevoir un plan de renseignements, prévoyant le recrutement et le déploiement d'agents sur le territoire helvétique, pour recueillir des renseignements sur l'Armée suisse et détecter dès ses prémices les préparatifs d'offensive des Empires Centraux²⁶. Ce plan est approuvé par le colonel Dupont (commandant le 2^e Bureau du G.Q.G.) et le général Foch en janvier 1917.

Si, à la différence du S.R. d'Annemasse et de Milan, le S.R. de Belfort dirigé par le capitaine Louis Andlauer depuis le mois d'avril 1913²⁷ pré-existait, avant-guerre, il est devenu, en cette fin d'année 1917, totalement méconnaissable, quant à son organisation et ses finalités, par rapport à sa conformation initiale. Passé la phase de déclenchement du conflit, durant laquelle Andlauer met en œuvre un plan de mobilisation conçu en amont, rien, en effet, n'avait été anticipé en prévision d'une guerre longue. Faisant fi de toutes les difficultés, Andlauer réussit à imposer le concept d'un « S.R. d'aile »²⁸, travaillant à recueillir des informations sur l'Allemagne *par la Suisse* pour le compte du Grand Quartier Général. Il construit progressivement de toutes pièces une organisation d'une redoutable efficacité, collectant des renseignements concernant tous les domaines de l'activité ennemie : politique, économique, et militaire.

Dans cette organisation originale, les Alsaciens vont jouer un rôle de tout premier plan, qu'il s'agisse des proches collaborateurs d'Andlauer, de ses agents-recruteurs déployés en Suisse, mais également des Alsaciens patriotes, mobilisés ou non dans l'Armée allemande, mis à contribution comme informateurs. Parmi ces Alsaciens, Andlauer fait en outre le plus large appel à des personnalités issues du monde de l'industrie (textile en particulier²⁹) recrutées parmi les mobilisés.

Après avoir vu décimé son réseau initial lors des premiers mois de la guerre, c'est en sélectionnant ce type de profil bien particulier qu'Andlauer reconstitue son noyau d'agents de guerre entre la fin de l'année 1914 et l'été 1915. Trois d'entre eux sont successivement envoyés en Suisse pour recruter, en mobilisant leurs réseaux d'avant-guerre, des notabilités en relations (d'affaires notamment) avec l'Alsace et l'Allemagne du Sud. Par l'intermédiaire de ces notabilités (en tout une dizaine de personnalités seulement, mais de premier plan) actionnés par les agents du S.R. de Belfort, se trouve ainsi constitué en Allemagne même, un réseau d'informateurs à pied d'œuvre chez l'ennemi.

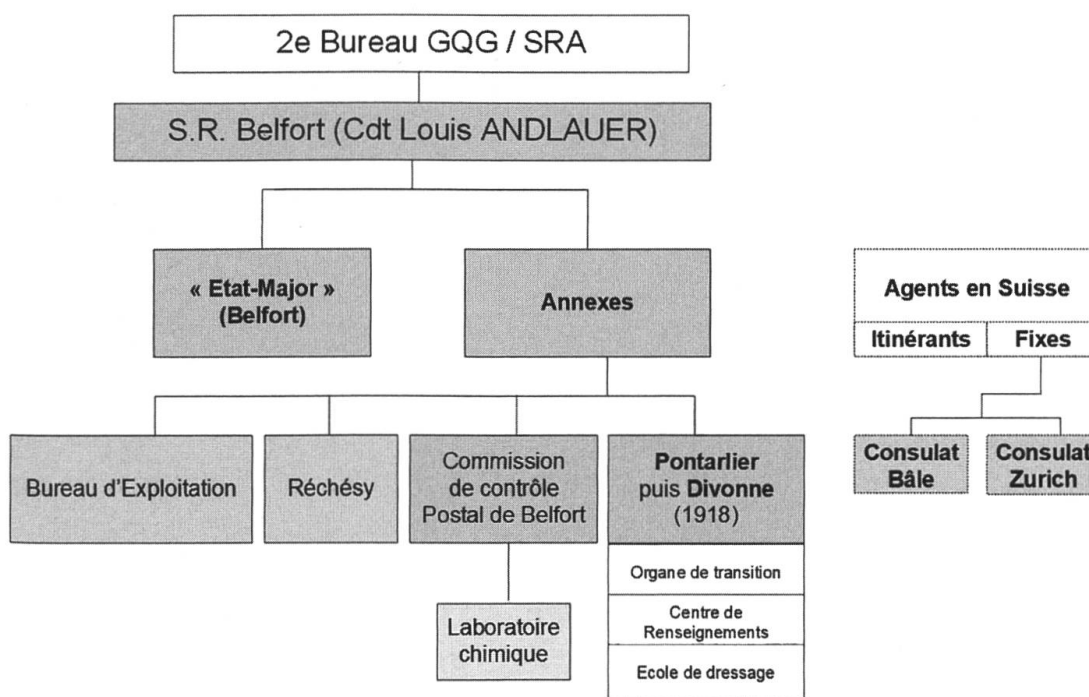
Pour communiquer avec ses agents opérant en Suisse, principalement en zone de langue allemande (Bâle et Zurich), Andlauer crée une annexe de son S.R. à Pontarlier. Située près de la frontière franco-suisse, cette annexe joue un rôle stratégique. En effet, c'est dans cette commune, ainsi qu'à Delle, Morteau ou Frasné sur la frontière du Jura, qu'aboutissent les renseignements recueils-

lis par les agents d'Andlauer en Suisse. En outre, Pontarlier sert également de centre de renseignements et d'école d'instruction : par Pontarlier, transite une abondante population venant de Suisse, et en particulier nombre de déserteurs de l'Armée allemande, dont l'interrogatoire se révèle très fructueux ; à Pontarlier aussi, les candidats au service du S.R. peuvent être mis en observation et en dressage avant leur envoi éventuel en Suisse ou en Allemagne³⁰.

Enfin, Andlauer crée pour ses besoins 3 autres annexes :

- Le *Bureau d'Exploitation*³¹, basé à Belfort, met en œuvre des méthodes de travail *taylorisées*³² pour classer méthodiquement et vérifier en les confrontant les uns aux autres les renseignements d'ordre militaire parvenus au S.R.
- L'*Annexe de Réchésy*³³, localisée dans la commune de Réchésy à une trentaine de km à l'est de Belfort, en bordure de la frontière franco-suisse, exploite la presse ennemie pour suivre les fluctuations de l'opinion en Allemagne, et sert d'organe de discrimination des renseignements d'ordre politique et économique avant transmission au Grand Quartier Général
- La commission de contrôle postal de Belfort, à laquelle se trouve rattaché un laboratoire chimique³⁴

La physionomie du *service de l'attaché militaire* de l'Ambassade de France à Berne – dirigé par Gaston Pageot³⁵ de 1913 à 1916³⁶ et par le général Morier³⁷ jusqu'au 20 novembre 1917, puis, derechef, par le colonel Pageot³⁸



S.R. de Belfort: schéma d'organisation (1918)

-, n'a, à l'instar du S.R. de Belfort, rien de comparable, en cette fin d'année 1917, avec celle qu'il affichait avant-guerre.

Le recueil d'informations, notamment militaires, auprès des personnalités officielles en Suisse et des légations alliées figure bien entendu plus que jamais au rang des prérogatives de l'attaché militaire. Mais le champ de ses missions s'est trouvé, au fil du temps, considérablement augmenté : le 14 janvier 1915, il se voit confier la responsabilité du service de la surveillance de la contrebande en Suisse³⁹. À partir du 9 septembre de la même année, il est chargé d'organiser la création des bureaux militaires de contrôle des passeports (à l'Ambassade de Berne, et au sein des consulats) destinés à identifier et à filtrer les individus suspects candidats au franchissement de la frontière franco-suisse par les voies officielles⁴⁰. Enfin, depuis janvier 1916, il doit accompagner l'application des mesures d'internement des prisonniers de guerre en Suisse⁴¹.

Progressivement, une organisation de renseignement et de contre-espionnage a été déployée prévoyant :

Pour la surveillance commerciale et de la contrebande, le détachement, auprès du capitaine Piaton⁴² (directeur de la mission de l'artillerie en Suisse et du service commercial de l'Ambassade), et auprès du service commercial des différents consulats, d'un personnel dédié pour les enquêtes, agissant sous couverture d'attaché commercial. Leur travail permet, en particulier, d'alimenter les listes noires répertoriant les sociétés commerçant avec l'ennemi ou se livrant à des réexportations vers l'Allemagne, dans le cadre du blocus, et en lien, dès sa création, avec la Société Suisse de Surveillance Économique.

Pour le contre-espionnage, le déploiement d'informateurs particuliers, et, au sein de l'Ambassade et des consulats, d'agents itinérants chargés d'effectuer des enquêtes sur les individus suspects dans la circonscription consulaire, agissant, au regard des autorités helvétiques, sous la couverture officielle d'*agents mobiles du contrôle des passeports*. Leur travail, exploité par des agents-classeurs, permet d'alimenter un *fichier général des suspects, centralisé à Berne* et les listes de suspects du Bureau Interallié à Paris.

Au sein de ce dispositif, le Consulat de France à Lausanne est appelé à devenir le principal centre de contre-espionnage en Suisse⁴³, le sous-brigadier de police Antoine Troestler⁴⁴, basé au consulat de Zurich, servant, quant à lui, de clef de voûte à l'organisation déployée en zone alémanique⁴⁵. Au départ du capitaine Desvernine, le capitaine Raspail⁴⁶, adjoint à l'attaché militaire depuis septembre 1915, prend la tête du service de contre-espionnage en cumulant cette fonction avec celle de *chef des services secrets* à l'Ambassade.

Par la suite, une organisation spécifique est conçue pour recueillir des renseignements auprès des internés et organiser leur surveillance.

En contre-point de ces dispositifs, un Bureau de Presse dirigé par Emile Haguenin⁴⁷ alimente quotidiennement en information l'Ambassade et les

services de l'Attaché Militaire par l'exploitation des sources ouvertes, tout en camouflant un puissant organe de propagande et d'influence.

Enfin, le service de l'Attaché militaire aura également pour rôle de fournir un point d'appui aux différents S. R.-frontière au fur et à mesure de leur création – ce qui ne se fera pas sans difficultés, nous allons le voir.

La multiplicité des services dont nous venons de décrire la genèse et l'organisation soulève naturellement la question de leur articulation, les uns vis-à-vis des autres, mais aussi, plus globalement, au sein de l'appareil des services de renseignement français durant la Grande Guerre et au-delà.

La difficile articulation des services

Les services de renseignement français opérant en Suisse se trouvent en premier lieu articulés par le biais de leur organe de rattachement hiérarchique au niveau de l'appareil général du renseignement.

C'est à lui (et le cas échéant à d'autres organes reliés), qu'ils envoient leurs rapports. C'est de lui qu'ils reçoivent des instructions, même s'ils disposent – c'est particulièrement vrai des S.R. –, d'une large autonomie sur le terrain. C'est par son intermédiaire que se trouve validé sur le plan administratif le détachement des personnels militaires demandés par leurs services.

À ce niveau, le S.R. de Belfort présente une singularité, puisqu'il est le seul à se trouver rattaché au 2^e Bureau du *Grand Quartier Général* (organe placé sous la direction du général commandant en chef des Armées, et dont les prérogatives s'étendent à l'ensemble de la zone des Armées, Belfort inclus), tous les autres services se trouvant rattachés au 2^e Bureau de l'*État-Major de l'Armée* (organe placé sous la direction du Ministre de la Guerre, et couvrant la zone dite « de l'Intérieur » et les pays étrangers, hors théâtres d'opérations militaires).

Ce dualisme originel du Renseignement français pendant la Première Guerre mondiale ne sera pas sans impact sur le bon fonctionnement des services opérant en Suisse.

Andlauer, le chef du S.R. de Belfort, en fera notamment l'expérience en 1918 lors d'un grave conflit l'opposant à l'État-Major de l'Armée au sujet de la Commission de Contrôle postal de Pontarlier, située dans la zone de l'Intérieur – donc hors de la zone gérée par le Grand Quartier Général – qui faillit provoquer la chute de son organisation sur les frontières du Jura. « Il eût fallu », dit Andlauer, « entre Paris et le G.Q.G. une unité de vue qui, hélas, n'était pas toujours parfaite »⁴⁸... On appréciera l'euphémisme !

Bien qu'en partie conjuré par le système de communications mis en place entre l'État-Major de l'Armée (E.M.A.) et le Grand Quartier Général (G.Q.G.) et par les réunions des chefs de S.R. dépendant des deux organes de direction organisées périodiquement par le chef du 2^e Bureau de l'E.M.A., ce dualisme devait aussi représenter un handicap du point de vue de la transmission de

l'information, du fait du manque de communications directes et transversales entre les services de renseignement opérant en Suisse, ou entre ces services et ceux dépendant du Ministère de l'Intérieur jusqu'en 1917. Il en résulte, au minimum, une latence limitant l'efficacité des services, particulièrement sensible dans le domaine du contre-espionnage, où l'identification d'un suspect peut amener à déclencher une arrestation à la frontière. Ainsi, en 1917⁴⁹ les rapports de contre-espionnage de l'Attaché Militaire français⁵⁰ transitent-ils par le 2^e Bureau de l'E.M.A. (Section de Centralisation des Renseignements, Section Interalliée), avant d'être, le cas échéant, transmis à la Sûreté Générale, ce qui occasionne un délai complémentaire de transmission d'au moins 24h⁵¹.

D'un point de vue plus général, les rapports entre les services de renseignement opérant en Suisse et la Sûreté Générale dépendant du Ministère de l'Intérieur se sont néanmoins avérés dans l'ensemble plutôt fluides tout au long du conflit, en particulier du fait de la création, en 1915, des Bureaux de Centralisation du Renseignement et de l'intégration, au sein des personnels du contre-espionnage du S.R. d'Annemasse, de la Section de Renseignement aux Armées du 2^e Bureau du Grand Quartier Général et des services de l'Attaché Militaire, de policiers militarisés. Mais on ne peut en dire autant des relations avec les personnels du Ministère des Affaires Étrangères déployés au sein des représentations diplomatiques.

Or il y a là un enjeu considérable. Pour les S.R., disposer d'un point d'appui (boîte aux lettres leur permettant d'utiliser le canal de la valise diplomatique ou, luxe suprême, agent infiltré) au sein des Consulats représente un atout majeur pour la transmission rapide et sécurisée des rapports d'agents depuis la Suisse vers leur état-major, situé à Annemasse, Belfort ou Milan. Mais ce privilège repose exclusivement sur le bon vouloir de l'Ambassadeur et des consuls, qui disposent de la pleine autorité à l'intérieur de leurs légations. Or ceux-ci se montrent bien souvent hostiles à l'idée de voir se développer pour ainsi dire *sous leur toit* une activité de nature à les compromettre et à entacher leur crédit diplomatique. Il y a là, sans doute, une affaire de personnes : certains consuls jouent le jeu, et vont même, pour certains, bien au-delà, comme l'illustre le cas, demeuré dans les annales, du baron de Fougères, le consul de France à Lausanne⁵². Mais face à la démultiplication des scandales générés par les affaires d'espionnage, régulièrement exploités par la propagande allemande, les tensions montent. En août 1917, l'Ambassadeur Beau⁵³ invite fermement l'attaché militaire à restreindre l'accès des consulats au S.R. d'Annemasse, en les limitant au rôle de boîtes aux lettres⁵⁴. Andlauer, même s'il dispose d'un relais au sein du personnel détaché par l'attaché militaire dans les consulats de Bâle et de Zurich⁵⁵ depuis 1916⁵⁶, est à peine mieux loti.

Reste la question de la redondance des services opérant en Suisse. Sur ce point, il est évidemment difficile de contredire Andlauer, affirmant, si l'on en croit le témoignage de son ancien auxiliaire, le capitaine Thomas,

qu'ils étaient nombreux à faire double emploi. Leur genèse l'explique pour une large part : conçus au coup par coup pour répondre à une problématique particulière, et non en fonction d'un dessein d'ensemble prévoyant dès en amont une répartition rationnelle et articulée des tâches, ils ont peu à peu étendu leur champ d'investigation jusqu'à empiéter éventuellement sur celui des autres. Cette difficulté sera illustrée, notamment, par les problèmes d'articulation des services de contre-espionnage du S.R. d'Annemasse et de l'Attaché Militaire, travaillant pour partie « dans le même ordre d'idées » jusqu'à se nuire réciproquement. Cette question, comme bien d'autres, nous allons le voir, sera finalement clarifiée en 1918.

L'évolution des services en 1918 : l'action réformatrice de Clemenceau, cap sur le contre-espionnage

De manière générale, chacun s'accorde à le reconnaître : en 1918, le service de renseignement en Suisse devient de plus en plus compliqué⁵⁷. Les mesures prises par la Suisse contre les déserteurs et l'afflux des étrangers sur son territoire⁵⁸ vont, en particulier, gêner considérablement leur action⁵⁹. Du fait de l'intensification de la surveillance de la zone frontière à Pontarlier, Andlauer est contraint de transférer son annexe plus au sud, à Divonne. En outre, à partir du printemps 1918, les déserteurs français recrutés (plus particulièrement à Genève) par l'espionnage allemand, dont une partie pénétrait jusque-là en France par la Hollande, sont invités à le faire par la Suisse⁶⁰, ce qui va donner du fil à retordre aux services de contre-espionnage d'Annemasse et de l'Attaché Militaire.

Mais, en parallèle, les services vont connaître un nouveau souffle grâce à l'arrivée au pouvoir de Georges Clemenceau, le 15 novembre 1918.

Lorsque le Tigre prend les rênes de la Présidence du Conseil et du Ministère de la Guerre, il est, sans doute plus qu'aucun autre homme politique, conscient du rôle éminent joué par la Suisse dans le champ du renseignement. Car il le sait bien : toutes ces affaires de trahison, l'affaire du *Bonnet Rouge*, l'affaire *Bolo*, et d'autres peut-être plus graves encore⁶¹, qu'il n'a eu de cesse de décoriquer à la tête de la Commission sénatoriale de l'Armée, de dénoncer devant la Chambre et dans les colonnes de son journal *L'Homme Enchaîné*, ont un point commun : c'est par les services opérant en Suisse qu'elles ont été mises à jour ; et c'est aussi, en Suisse, il en a la conviction, que les preuves permettant d'en confondre les coupables pourront être réunies. Enfin, il en est également persuadé : c'est par le renforcement du contre-espionnage en Suisse et par le déploiement d'un dispositif inégalé jusqu'ici de surveillance de la frontière franco-helvétique que l'action de la propagande ennemie à l'origine de ces affaires, pourra être enrayée, à l'avenir.

Mais il faut d'abord faire le ménage. Certains services ont failli, par rétention d'information, manque d'articulation ou pire encore peut-être : par compromission. Quelques-uns parmi les plus grands dirigeants historiques des services de renseignement et de la sûreté française sont invités à faire leur valise. Louis Gourguen, chef du S.R. d'Annemasse, a déjà remplacé le capitaine Ladoux à la tête de la Section de Renseignement du 2^e Bureau de l'E.M.A. depuis le 30 octobre ; il est propulsé à la tête du 2^e Bureau le 29 décembre, son adjoint à Annemasse, le capitaine Emile Gaillard prenant désormais la tête du S.R., après le bref intérim de Paul Wallner, qui prend les commandes de la Section des Renseignements. Le 23 novembre, Georges Maringer⁶² remplace Paul Bouju à la Sûreté Nationale, avant d'être délégué en février 1918 à la tête d'un nouvel organisme centralisant l'action de l'ensemble des services de renseignements, de contre-espionnage et de la sûreté, placé directement, comme il se doit, sous l'autorité directe de Clemenceau : le *Commissariat Général à la Sûreté Nationale*⁶³.

En Suisse, l'heure de la disgrâce a sonné pour l'Ambassadeur Beau, bien peu conciliant, on l'a vu avec les S.R. : il est remplacé le 11 février 1918 par Paul Dutasta⁶⁴. Quant aux nouveaux consuls, ils seront désormais soigneusement sélectionnés, en collaboration avec l'attaché militaire français à Berne, pour favoriser au maximum le rôle de point d'appui des légations vis-à-vis des services de renseignement. Une nouvelle génération de diplomates pénétrée de l'esprit de guerre fait dès lors son entrée au sein des deux grands fiefs du réseau Andlauer : à Bâle, Paul Dejardin⁶⁵ succède au vieux Consul Louis Farges⁶⁶ ; à Zurich, Marcel Feit⁶⁷ succède à Robin⁶⁸. C'en est fini des ennuis du Chef du SR de Belfort. Luxe inespéré, fin 1917, son agent Roger Preiss⁶⁹ peut s'installer au Consulat de France à Bâle sous couverture d'attaché commercial, et Rodolphe Thormann, alias Thouzerie⁷⁰, au Consulat de France à Zurich⁷¹. Les résultats ne tardent pas à s'en ressentir : « A l'armistice, témoignera Andlauer, « j'avais à Bâle et à Zurich deux véritables filiales qui travaillaient fort bien ».⁷²

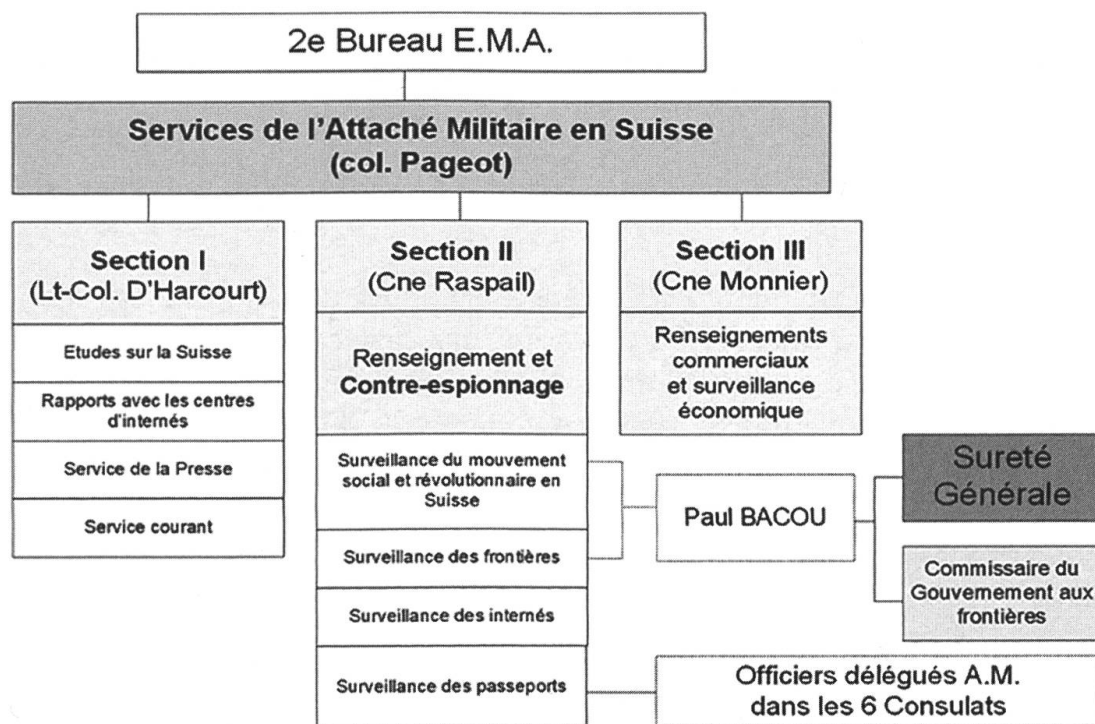
Mais l'action de Clemenceau pour renouveler les personnels en Suisse a en fait commencé bien plus tôt. L'une de ses toutes premières mesures – cinq jours à peine après sa nomination officielle – concerne l'Attaché Militaire. Le général Morier, accusé d'avoir arrêté les renseignements envoyés de Suisse concernant l'affaire Bolo⁷³, est limogé. Au colonel Pageot, qui fait son retour à un poste qu'il connaît bien, puisqu'il l'a déjà dirigé pendant trois ans, Clemenceau demande de concevoir un plan de réorganisation de son service, permettant de donner au contre-espionnage une impulsion décisive, en articulation avec les services de surveillance de la frontière, la Sûreté Générale et le S.R. d'Annemasse.

Ce plan, aussitôt validé par Clemenceau⁷⁴, prévoit :

- Une forte augmentation de personnel (9 officiers, deux sous-officiers et 6 secrétaires dactylographes supplémentaires) ;

- La restructuration des services de l'Attaché militaire en 3 sections ;
- Le déploiement, dans chacun des 6 consulats (Berne, Genève, Lausanne, Zurich, Bâle et Lugano), d'un officier auxiliaire de l'attaché militaire disposant de fonds spéciaux, officiellement directeur du service du contrôle des passeports, mais officieusement chef du service de renseignement et, surtout, de contre-espionnage, sur l'ensemble de sa circonscription consulaire.

Ce programme est progressivement mis à exécution. Le chef de bataillon Charles d'Harcourt⁷⁵, nommé adjoint à l'Attaché Militaire, est désigné pour prendre la tête de la 1^{re} Section de ses services, chargée des études sur la Suisse, des rapports avec les centres d'internés, du service de la Presse et du Service courant, tandis que le capitaine Monnier⁷⁶, sous la *direction technique* du capitaine Piaton est appelé à diriger la 3^e Section, dédiée à la centralisation des renseignements commerciaux et de surveillance économique : ainsi le service de renseignement commercial est-il désormais clairement distingué du service officiel de l'Ambassade, ce qui est plus sûr⁷⁷. Le capitaine Raspail prend, quant à lui, la tête de la 2^e section, regroupant le service des renseignements et le contre-espionnage, en relation avec les *officiers-délégués au service du contrôle des passeports* nommés dans les consulats : le sous-lieutenant de Broc⁷⁸ à Berne, le capitaine Millet⁷⁹ à Zurich, Henri d'Estienne d'Orves⁸⁰ à Lugano, le capitaine Charles Michon⁸¹ à Lausanne – bientôt secondé par le capitaine Adolphe Riou⁸², et le Lieutenant Robert de Battisti⁸³ à Bâle.



Services de l'Attaché Militaire : schéma d'organisation (janvier-avril 1918)

Mais ce n'est pas tout. Il y a une autre nouveauté, de grande importance, dans ce dispositif rénové de contre-espionnage. Un commissaire du gouvernement, camouflé aux yeux des autorités suisses sous le titre d'adjoint à l'attaché militaire⁸⁴, a été nommé par Clemenceau pour s'occuper spécifiquement de la surveillance du mouvement social et révolutionnaire en Suisse⁸⁵, en collaboration avec les services du colonel Pageot. Le lieutenant Paul Bacou⁸⁶, ancien préfet du Doubs, joue un autre rôle clef : il est en liaison directe avec les services de la Sûreté Générale et les services de la surveillance de la frontière placés sous la direction du commissaire du Gouvernement d'Annemasse⁸⁷. Pageot continuera bien, comme par le passé, de transmettre les fiches de contre-espionnage élaborées par ses services au 2^e Bureau de l'E.M.A. ; mais il devra dorénavant aussi en transmettre une copie à Paul Bacou, qui se chargera d'en assurer la transmission à la Sûreté Générale⁸⁸. De ce dispositif, il découlera un gain de 24h dans la transmission des rapports à la Sûreté Générale, crucial pour déclencher en temps utile les opérations nécessaires aux arrestations à la frontière.

Enfin, à l'issue de cette réorganisation, l'articulation entre les services de l'Attaché militaire et le S.R. d'Annemasse, encore embryonnaire en 1917, se trouve également formalisée. Il est convenu que les services de contre-espionnage de l'Attaché Militaire agiront comme un organe d'information, transmettant les dossiers appelant une intervention au S.R. d'Annemasse pour suite à donner. Sauf exception, c'est donc le service du capitaine Desvernine qui sera exclusivement appelé à gérer la *police* du contre-espionnage⁸⁹.

Ce dernier service, ainsi que le S.R. Milan seront du reste abondamment mobilisés par Clemenceau fin 1917 et début 1918. Desvernine sera chargé de concevoir et de déployer une organisation de barrage aux frontières⁹⁰, tandis que Paul Hazard sera vraisemblablement mobilisé dans le cadre d'une nouvelle alerte d'invasion allemande par la Suisse apparue à la fin de l'année 1917. Il faut croire qu'ils lui donneront satisfaction, puisque Clemenceau leur décernera, à tous deux, la Légion d'Honneur le 6 mai 1918⁹¹.

On le voit, l'avènement de Clemenceau a donc eu un impact très significatif sur l'organisation et l'articulation des services de renseignement opérant en Suisse durant l'année 1918. Les répercussions de sa politique générale sur le fonctionnement général des services (centralisation, contrôle des effectifs) mériteraient du reste une analyse complémentaire qui dépasse le cadre de cette étude.

Certaines difficultés ont été aplanies. D'autres sont demeurées : ainsi le colonel Pageot peut-il soumettre en mai 1918⁹² à sa hiérarchie une liste de pas moins 20 questions en souffrance⁹³... D'autres sont aussi apparues : la focalisation de Clemenceau sur les affaires de trahison va entraîner pour les services une mobilisation de moyens qui auraient été peut-être plus utilement employés ailleurs⁹⁴.

Au-delà, bien des difficultés liées au fonctionnement général de l'appareil de renseignement ne seront pas résolues. Il faut le rappeler : Andlauer, qui avait pourtant déjà annoncé en temps utile les offensives de Verdun et de Caporetto, ne devra d'obtenir que les renseignements transmis par son service au sujet de l'offensive allemande de juillet 1918 ne soient pris au sérieux, qu'à l'intervention du général de Castelnau auprès du général Pétain⁹⁵.

Conclusion

La multiplicité des services opérant en Suisse a pu engendrer des difficultés d'articulation heureusement compensées par l'ingéniosité des chefs de S.R. et, dans la dernière année du conflit, par la politique volontariste et réformatrice de Clemenceau.

Au final, on peut dire, en paraphrasant Andlauer, que partis de rien, les services français opérant en Suisse sont parvenus à bâtir une organisation, qui, en dépit de tous ses défauts, leur a permis d'égaliser, voire de surpasser, à la fin de la guerre, les services de leurs adversaires⁹⁶. Le S.R. de Belfort, en particulier, s'est montré extrêmement performant sur le plan du renseignement militaire, en fournissant des renseignements décisifs pour la victoire finale⁹⁷. Le bureau de contre-espionnage du S.R. d'Annemasse peut, quant à lui, afficher, à la fin de la guerre, un bilan de quelques 300 arrestations d'espions ennemis⁹⁸. Mais ce succès doit être partagé avec le service de l'attaché militaire, dont le rôle a été jusqu'ici largement méconnu, sur le plan du contre-espionnage⁹⁹ comme au niveau de sa contribution à l'asphyxie de l'économie allemande par l'action de son service de surveillance commerciale¹⁰⁰.

¹ Lacaze, L., *Aventures d'un agent secret français 1914-1918*, Payot, Paris, 1934.

² Joseph Xavier Lucien Thomas (Colmar, 1876 – Versailles, 1961), alias *Lacaze*, identifié ici pour la première fois à notre connaissance, comme bien d'autres personnalités citées dans cette communication, qui a bénéficié du matériel accumulé depuis sept ans dans le cadre d'une enquête de grande ampleur visant à reconstituer les réseaux d'agents opérant en Suisse durant le premier conflit mondial.

³ Lacaze, L., *Aventures*, p. 139, 248.

⁴ Georges Louis François Casella (Paris, 1881 – Paris 16^e, 1922).

⁵ Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN), Enregistrement des passeports diplomatiques, Berne (Ambassade), 711.

⁶ Jacques Gilot (Lyon 5^e, 1858 – Bâle, 1918). Ancien sous-chef de gare à Grenoble, sous-inspecteur des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée et à la 1^{ère} section des chemins de fer de campagne, il est mis à la disposition de l'attaché militaire français en Suisse « pour faire du service de renseignements »

à partir du 24 mai 1918. Il décède « subitement » dans des circonstances mal élucidées à Bâle le 10 octobre 1918 (selon son acte officiel de décès, mais plus probablement le 9 octobre, date à laquelle l'attaché militaire français situe sa mort, le décès ayant été semble-t-il postdaté par le médecin, d'origine alsacienne, qui a procédé à sa déclaration), où il avait un point d'appui au sein d'une famille d'origine alsacienne (les Lamy) pour recevoir la correspondance de ses agents.

⁷ Service Historique de la Défense (SHD), 7N 1595, Lettre du colonel Pageot au 2^e Bureau de l'E.M.A. (« A.S. du décès de Jacques Gilot »), 11 octobre 1918.

⁸ CADN, Registre des immatriculations 15/02/1918 – 21/01/1927, Berne (Ambassade), 699 et sources familiales (Jean-Michel Gilot).

⁹ Charles Eugène René Van Cassel (Versailles, 1876 – Paris, 1919), co-dirigeant (avec René Lallier) de la maison de champagne Deutz et Geldermann, capitaine à la Section de Renseignements du 2^e Bureau de l'E.M.A. à compter du 4 août 1917, en mission en Suisse pour renouer des relations commerciales

avec son ancienne clientèle allemande et suisse, ce qui devait lui assurer une couverture dans sa recherche des renseignements et son recrutement d'agents.

¹⁰ Voir SHD, 7NN 2775, Dossier « Van Cassel ».

¹¹ Charles (Karl) Big (Huningue, 1888 – Mulhouse, 1952).

¹² SHD, Mutations et affectation de personnels militaires à l'Ambassade de Berne, 7NN 3192.

¹³ Le 23 mai 1918, par fiche n°2633 S.I. (contre-espionnage), l'attaché militaire français en Suisse (Gaston Pageot) signale que le marquis de Maleissye, qui aurait appartenu pendant un certain temps au 2^e Bureau de l'E.M.A., est présent en Suisse et qu'il a eu des entrevues avec Posnansky, connu des services de renseignement, lequel l'aurait présenté récemment au baron Oppenheim, « gros financier de Francort ». Pageot note : « On a cru devoir transmettre ces renseignements à toutes fins utiles, ignorant si M. de Maleissye est chargé d'une mission en Suisse pour le compte d'un service de renseignements » (SHD, 7N 1591). On trouve, de fait, dans les courriers de l'attaché militaire français en Suisse adressés à la section de contre-espionnage (S.C.R.) du 2^e Bureau de l'E.M.A. plusieurs cas de signalements de suspects qui se trouvent en réalité être des agents de renseignement au service d'un S.R. allié. Cf. le signalement par l'attaché militaire d'un suspect dénommé Paul Esmiol, en réalité agent du S.R. d'Annemasse, mais semble-t-il non identifié comme tel par Gaston Pageot (Cf. fiche n°3579 S.I. [contre-espionnage] du 11 novembre 1918, SHD, 7N 1595, référant à une fiche S.I. du 20 juin 1918).

¹⁴ Chef du contre-espionnage français (depuis la création de la *Section de Centralisation du Renseignement* du 2^e Bureau de l'E.M.A., le 28 mai 1915) jusqu'en avril 1917, puis chef de la *Section de Renseignements* jusqu'en octobre 1917.

¹⁵ Ladoux : « nos services eux-mêmes ignorent les agents des services voisins ». SHD, Dossiers personnels du président du Conseil, ministre de la Guerre, février 1917-août 1918, GR 6N 53/2, Confrontation Ladoux-Casella du 7 février 1918.

¹⁶ « S.R. » : abréviation de « Service de Renseignements ». À distinguer, en fonction du contexte, de « la S.R. », qui désigne la « Section de Renseignements » du 2^e Bureau de l'État-Major de l'Armée [E.M.A.], abréviation cependant souvent employée également au masculin par métonymie pour désigner la Section comme organe (le « S.R.-Paris » par exemple, chez Andlauer).

¹⁷ Louis Armand Gaston Gourguen (Lourdes, 1868 – Annecy-le-Vieux, 1950).

¹⁸ Emile Dominique Gaillard (Turin, 1877 – Chambéry, 1952), identifié pour la première fois ici. Officier saint-cyrien de la promotion de Bourbaki (1897-1899) et alpiniste chevronné, le lieutenant Gaillard occupe pendant 6 ans (1906-1911) les fonctions de chef puis d'adjoint des services de renseignements (S.R. frontière) de Chambéry puis de Grenoble. Reversé dans une unité combattante et promu capitaine lors de la mobilisation générale, il est grièvement blessé près d'Ypres le 14 décembre 1914. Détaché le 3 octobre 1915 à la Commission de Contrôle Postal de Lyon, il est désigné, le 20 décembre 1915, comme adjoint au chef de bataillon commandant du S.R. de la XIV^e Région dépendant du 2^e Bureau de l'État-Major de l'Armée; le commandant Gourguen, basé à Annemasse, lui confie alors la responsabilité de « monter une partie du service de renseignements » – une mission

qu'il accomplit à l'entière satisfaction de son chef. Lorsque le Lt-Colonel Gourguen est nommé à la tête de la section de renseignement du 2^e Bureau de l'EMA (30 octobre 1917), puis à la direction du 2^e Bureau de l'État-Major de l'Armée (29 décembre 1917), le capitaine Gaillard prend donc logiquement sa succession comme commandant du S.R. d'Annemasse, qu'il dirige du 15 décembre 1917 jusqu'au 8 mai 1919. Cf. notamment : SHD, Cdt Emile Gaillard (dossier d'officier), GR 6YE 52441; Archives départementales de Saône-et-Loire, 1R RM Mâcon 1897/1, fiche matricule militaire E. D. Gaillard; Archives nationales [AN], 19800035/70/8669, dossier de Légion d'Honneur E.D. Gaillard; SHD, 7NN 3192.

¹⁹ Théophile Cazimir Perrier (Visc-le-Fesq, 1859 - ?), commissaire spécial de police des chemins de fer à la résidence d'Annemasse dès avant-guerre, promu commissaire divisionnaire de police spéciale le 29 janvier 1918. Cf. AN, dossier de Légion d'Honneur, 19800035/0262/34901; AN, Pensions : dossiers individuels de commissaires et d'inspecteurs de police (XIX^e-XX^e siècles), F/4/3256; Journal officiel de la République française. Lois et décrets [JORF], 1^{er} février 1918.

²⁰ Au terme de son évolution, le « S.R. d'Annemasse », dirigé par le Cdt Gourguen puis par le Cne Gaillard, comporte un bureau de renseignements hiérarchiquement rattaché à la Section de Renseignements (S.R.) du 2^e Bureau de l'E.M.A., et un bureau de contre-espionnage (dirigé par le Cne Desvernine), rattaché à la Section de Centralisation du Renseignement (S.C.R.) du 2^e Bureau de l'E.M.A.

²¹ SHD, 7NN 2802, Dossier Desvernine, Procès Dubac/Margerie/Dally, Tribunal militaire territorial, Lausanne, audience du 13 septembre 1915. Reconnu coupable d'espionnage, le prévenu « Alfred Dubac », qui n'a pu être ni identifié, ni arrêté, est condamné « par défaut » à dix mois d'emprisonnement.

²² « Le capitaine Desvernine a organisé et dirigé le service de Contre-Espionnage de l'Ambassade de la République Française à Berne. Il a participé en outre dans une très large mesure au Service de Surveillance commerciale. », SHD, 7N 1620, Lettre de l'attaché militaire Gaston Pageot à l'EMA 5^e Bureau, 8 juin 1916.

²³ Cf. en particulier, le témoignage de Paul Esmiol (1890, Digne; décédé après le 3 mai 1966) agent n°105 du S.R. d'Annemasse : « Il faut savoir qu'en 1914, sur une population de 80.000 habitants à Genève, il y avait environ 13.000 Français. A la mobilisation, 1.500 Français mobilisables répondirent à l'appel de la patrie, pour suivre le sort de tous les Français mobilisés en France. Une permission de détente tous les 6 mois, leur permettait de rejoindre Genève et leur famille. [...] A la fin de leur permission, les militaires regagnaient leur poste au front, mais il y en avait toujours quelques-uns qui préféraient abandonner la partie, et ne revenaient pas. Ces mauvais français, une fois déserteurs, ne retrouvaient pas facilement du travail. [...] Le service d'espionnage allemand avait des raisons de rechercher les déserteurs en chômage. Par des intermédiaires divers, il les faisait contacter pour leur offrir du travail. 90 % s'arrangeaient pour vivre tranquillement, comme ils pouvaient comme insoumis. Les 10 % acceptaient de trahir leur pays pourvu qu'on leur fournisse de quoi vivre, et des faux papiers d'identité très bien faits, qui leur permettent de circuler en France sans être recon-

- nus. » Esmiol, Paul, *Le contre-espionnage français à Genève*, sur le site de l'AASSDN (www.aassdn.org/xldc10791.html), consulté le 18/01/2020).
- ²⁴ Paul Gustave Marie Camille Hazard (Noordpeene, 1878 – Paris 8^e, 1944). Cf. Bourlet, Michaël, « Des normaliens dans les services de renseignement du ministère de la guerre (1914-1918) », *Revue historique des armées*, n°247, 2007.
- ²⁵ Joseph Fortuné Revol (1874, Avignon; 1973, Valence). Officier saint-cyrien de la promotion Du Siam (1892-1894), breveté de l'Ecole de Guerre (1903-1905), détaché à la mission militaire près le G.Q.G. de l'armée italienne le 15 mai 1915. Fondateur du S.R. Milan, il en quitte la direction le 15 janvier 1917 pour prendre brièvement la tête de la section des Renseignements Généraux (R.G.) du 2^e Bureau de l'E.M.A., avant d'être affecté en Grèce du 15 février 1917 au 22 août 1918. « Rentré en métropole, il prend la direction des services spéciaux du ministère de la Guerre à Annemasse à la frontière franco-suisse (SR, SCR, Centre d'interrogatoire des rapatriés militaires de Lyon-Annecy et Centre d'interrogatoire des rapatriés civils d'Evian). Il est chargé de coordonner l'action de chacun de ces services demeurés autonomes et doit les représenter auprès des autorités civiles et militaires de la frontière ainsi qu'auprès du ministère de la Guerre à Paris. » (Michaël Bourlet, *Les officiers français des 2^e et 5^e bureaux de l'état-major de l'armée (août 1919 – juin 1919). Contribution à l'histoire du renseignement pendant la première guerre mondiale*, Thèse sous la dir. du Pr Jacques Frémeaux, Université de Paris IV, 2008).
- ²⁶ SHD, 7N 1600, Courrier SRM [abréviation pour : « S.R. Milan »] n°1173 du 16 janvier 1917 : « Envoi pour approbation d'un plan de renseignements concernant la Suisse ».
- ²⁷ 14 avril 1913. SHD, Papiers Andlauer, 1K 173, Fonctionnement d'un poste de S.R. dépendant du G.Q.G. pendant la guerre, conférence faite à l'Etat-Major de l'Armée par le Lt-Col. Andlauer le 24 octobre 1925, p. 4.
- ²⁸ « [...] nous nous mettons d'accord, dès fin 1914, le Détachement d'Armée des Vosges et moi, pour décider que le front sera réservé au S.R. d'Armée, et que je travaillerai par l'aile, c'est-à-dire par la Suisse », SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., p. 27.
- ²⁹ C'est, notamment, le cas de Louis Glaszmann (alias « Leverrier », de Rodolphe Thormann (alias « Thouzerie ») et de Roger Preiss, tous trois agents d'Andlauer, et parmi ses informateurs, de Marc Bernheim, à Bâle.
- ³⁰ SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., p. 49-55.
- ³¹ SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., p. 57-62.
- ³² Le mot est d'Andlauer. SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., p. 58.
- ³³ SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R. p. 62-70.
- ³⁴ SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R. p. 70-76.
- ³⁵ Gaston Léonce Edouard Pageot (Arras, 1870 – Le Mans, 1929). Officier saint-cyrien issu de la promotion du Grand Triomphe (1888-1890), promu général de brigade en 1921, puis général de division en 1928. Cf. SHD, dossier personnel d'officier Pageot Gaston Léonce Edouard (1870-1929), 9 YD 704; Archives de Paris, D4R1 636, fiche matricule militaire (matricule n°1127, classe 1890, recrutement Paris 6^e Bureau); AN, dossier personnel Légion d'Honneur, LH/2033/37.
- ³⁶ Désigné pour occuper le poste d'attaché militaire à l'Ambassade de la République française en Suisse par décret du 7 juillet 1913, il quitte Berne le 10 septembre 1916, pour rejoindre le 117^e régiment d'infanterie (30 septembre 1916) où il est promu colonel le 8 octobre 1916.
- ³⁷ André Morier (Mâcon, 1864 – Lyon, 1930). Officier saint-cyrien issu de la promotion de Madagascar (1883-1885), breveté de l'Ecole de Guerre (1892), attaché militaire à l'Ambassade de France à Berne de 1907 à 1910 puis à partir de septembre 1916.
- ³⁸ Du 21 novembre 1917 au 20 janvier 1920.
- ³⁹ « En exécution d'un ordre du Ministre de la Guerre en date du 14 janvier 1915, l'Attaché Militaire a été chargé de la surveillance de la contrebande. La S.E. [Section Économique] du 2^e Bureau de l'État-major de l'Armée le charge en outre journallement d'enquêter sur des commerçants suisses ». SHD, 7N 1590, A.S. organisation du service de renseignements en Suisse, 2 avril 1918, p. 7.
- ⁴⁰ SHD, 7N 1590, A.S. organisation du service de renseignements en Suisse, 2 avril 1918, p. 4. Création des bureaux militaires de contrôle des passeports : voir AN, F7/12729.
- ⁴¹ Favre, Major Edouard, *L'Internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés 1918-1919, Troisième Rapport*, Berne, Bureau du Service de l'Internement, 1919, p. 231.
- ⁴² René (Anne Marie Vincent) Piaton (1884, Ecully [commune limitrophe de Lyon] – 1958, Paris 16^e). Ingénieur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures (1905-1908), employé avant-guerre à la Société du Gaz et d'Électricité du Sud-Est, délégué du ministère de l'Armement en Suisse du 15 mars 1915 au 15 avril 1919; chargé de service commercial à l'ambassade de France et délégué auprès de la Société Suisse de Surveillance Économique, il « a su faire accepter par les Suisses les restrictions indispensables sans heurter leur amour-propre » (AN, Dossier personnel de Légion d'Honneur, 19800035/185/23966).
- ⁴³ Selon la déclaration du colonel Pageot à la veille de l'Armistice (7N 1620, Cne Michon : Mémoire de proposition pour le grade de chef d'escadron de cavalerie).
- ⁴⁴ Antoine Troestler (1870, Rosheim; 1950, Le Conquet). Sous-brigadier de la police judiciaire de Paris; militarisé lors du premier conflit mondial, il est détaché au consulat de France à Zurich le 1^{er} août 1915 au titre d'agent mobile pour les enquêtes du service de contrôle des Passeports (fonction fictive servant de couverture vis-à-vis des autorités helvétiques). Cf. CADN, Consulat Zurich 11. A son départ, en janvier 1920, il est remplacé dans ses fonctions par Charles Geiger, procuré au col. Pageot par Andlauer (CADN, Consulat Zurich, 8).
- ⁴⁵ « Tröstler, détaché à Zurich depuis septembre 1915 [sic], est devenu un des rouages les plus importants de mon organisation dans la Suisse alémanique » (col. Pageot), SHD, 7N 1595.
- ⁴⁶ Octave Paul Joseph Raspail (1883, Lunas; 1974, Paris 16^e). Officier saint-cyrien de la promotion du Sud-Oranais (1902-1904); sa santé ne lui permettant pas de faire campagne (ablation d'un rein suite à une néphrite fin 1913), il est affecté comme officier instructeur au centre d'Instruction de Saint-Cyr avant de rejoindre l'Ambassade de France à Berne. Mis en non activité sur sa demande pour raison de santé le 7 novembre 1919 (et à la retraite de l'Armée le 22 janvier 1924), il poursuit sa carrière dans le civil, comme directeur délégué à la Direction générale des Mines de la Sarre et Président des Grands Moulins de Corbeil. Cf. SHD,

- 7N 1620; AN, Dossier personnel de Légion d'Honneur, 19800035/1223/41189; Archives départementales de l'Hérault, 1 R 1170, fiche matricule militaire n°148, recrutement Lodève-Montpellier, classe 1903.
- ⁴⁷ François Emile Haguenin (1872, Cuchery – Marne, 1924, Paris 16°).
- ⁴⁸ SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., p. 52.
- ⁴⁹ Et jusqu'à la fin janvier 1918, cf. SHD, 7N 1591, A.S. des fiches de renseignements divers, 23 mai 1918.
- ⁵⁰ Incluant, en particulier, un important volume de fiches dites « S.I. », destinées à alimenter les fichiers de la « Section Interalliée » [du 2^e Bureau de l'E.M.A.].
- ⁵¹ SHD, 7N 1591, A.S. des fiches de renseignements divers, 23 mai 1918.
- ⁵² Émile Fernand Léon Marie René Lambot de Fougères (1867, Paris 8^e; 1920, Bonnelles – Seine-et-Oise), nommé au vice-consulat de France à Lausanne (auparavant agence consulaire) par décret du 8 janvier 1916. Cf. Fabiani, Charles, *L'Homme au ruban rouge – Der Mann mit dem Roten Band*, Neuilly/Seine, S.I.P.E., 1949.
- ⁵³ Jean Baptiste Paul Beau (1857, Bordeaux; 1926, Paris 6^e), ambassadeur de France en Suisse depuis juillet 1912.
- ⁵⁴ L'attaché militaire français en Suisse (le Général Morier) à l'E.M.A. 2^e Bureau / S.C.R., 6 août 1917: « J'ai pris [...] les instructions de S.E. l'Ambassadeur et il doit être entendu que le service d'Annemasse ne devrait plus utiliser les consulats que comme boîtes aux lettres dans des conditions qui seront déterminées par l'Ambassade. » SHD, 7N 1588, A.S. de la réorganisation du service de C.E. [contre-espionnage] en Suisse. Six mois plus tard, les tensions sont toujours là; le 6 février 1918, l'attaché militaire Gaston Pageot signale que des difficultés « se manifestent journellement entre notre S.R. d'Annemasse et le Consulat Général de Genève », dirigé par Eugène Pralon depuis le 25 septembre 1917 suite à la démission du Consul Pascal d'Aix impliqué dans un scandale lié à un détournement de fonds au profit de sa famille (SHD, 7N 1589, A.S. du Consulat de France à Bâle, 13 février 1918).
- ⁵⁵ Ce qui représente néanmoins une évolution très significative par rapport à sa situation initiale. Andlauer: « Si j'eus des satisfactions de métier à cette époque [au début de la guerre], ce n'est pas non plus que notre Ambassade et nos Consulats en Suisse me prêtaient aide et assistance. Ces Messieurs ne voulaient rien connaître de mon S.R.: la Suisse entendait rester *neutral*, il ne fallait pas d'histoires! » (SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., p. 20). Voir aussi p. 8: « Aide de l'Ambassade et de nos Consuls en Suisse. – Je tentai, à diverses reprises, d'entrer en relations avec les représentants officiels de la France en Suisse. On me fit comprendre que je n'avais rien à espérer: mon service était compromettant! mes agents étaient trop peu recommandables! ». Et p. 43-44: « Mes auxiliaires recruteurs, fixés en Suisse, n'ont tout d'abord aucune aide à attendre de nos représentants officiels: l'Ambassadeur et les Consuls sont des trembleurs qui, pour ne pas être compromis auprès du Conseil fédéral, poltron lui-même vis-à-vis de l'Allemagne, tiennent essentiellement à ne pas être mêlés aux affaires de S.R. D'ailleurs, ils me le font dire à plusieurs reprises. »
- ⁵⁶ SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., p. 46.
- ⁵⁷ Voir par ex.: SHD, Correspondance de l'Attaché militaire en Suisse au 2^e Bureau de l'E.M.A., 7N 1590, 25 mars 1918.
- ⁵⁸ Ordonnance du 21 novembre 1917 concernant la police à la frontière et le contrôle des étrangers; arrêté du Conseil fédéral du 1^{er} mai 1918. Cf. Gerald Arlettaz, « La Suisse une terre d'accueil en question. L'importance de la première Guerre mondiale », in: *L'émigration politique en Europe aux XIX^e et XX^e siècles. Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988)*, Rome, 1991. pp. 139-159; SHD, 7N 1620, note S.C.R. pour l'E.M.A. 2^e Bureau Section du Service Courant du 20 décembre 1917.
- ⁵⁹ Cf. par ex., Andlauer: « [...] les mesures prises contre les déserteurs alsaciens arrivant en Suisse [...] gênaient au plus haut point notre action ». SHD, Papiers Andlauer, 1K 173, correspondance Andlauer du 10 juin 1921.
- ⁶⁰ Marianne Walle, « Fräulein Doktor Elsbeth Schragmüller », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°232, 2008/4, P.U.F., p. 54.
- ⁶¹ Nous songeons en particulier à l'affaire Lenoir, mettant en cause le capitaine Ladoux. Voir les comptes-rendus de ces affaires dans la Revue des causes célèbres, politiques et criminelles: les procès de trahison – compte-rendu des débats judiciaires d'après la sténographie, Paris, 1919.
- ⁶² Jean Jacques Georges Maringer (1862, Nancy; 1941, Paris 17^e).
- ⁶³ J.O.R.F. 13 février 1918, p. 1547-1548, décret du 12 février 1918 instituant un commissariat général à la sûreté nationale. Sur le contexte de sa création et son rôle centralisateur, cf.: « Le Décret du 12 février 1918 créant cet organisme nouveau intervenait à une époque critique de la guerre. L'opinion publique était profondément troublée par le retentissement d'affaires de justice, où il était apparu que les divers services de renseignement et de police travaillaient dans une telle dispersion qu'ils s'ignoraient, se contraiaient ou même s'opposaient pour le plus grand préjudice du Pays. Sur le vœu plusieurs fois réitéré des Commissions Parlementaires, ils furent tous remis dans les mains du Commissaire Général de la Sûreté Nationale qui eut dès lors à diriger les anciens services du 2^e Bureau de l'Etat-Major de l'Armée, de la Section de Renseignements, de la Section de Centralisation de Renseignements, des Bureaux de contre-espionnage des frontières, de la Section économique, de la 1^{ère} section de l'Etat-Major Général de la Marine, des Attachés Militaires et Navals, du Service de garde et de protection des Arsenaux, des usines de guerre et établissements travaillant pour la Défense Nationale, des Services dépendant du Ministère des Affaires Etrangères et enfin de la Direction de la Sûreté Générale. » ([nous soulignons], Archives Nationales, Jean Baptiste Antoine Séjournant: dossier personnel de Légion d'Honneur, 19800035/117/14758, lettre du Président du Conseil, Ministre de la Guerre, au Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, 29 juillet 1919.
- ⁶⁴ Paul Eugène Dutasta (1873, Toulon; 1925, Paris 7^e).
- ⁶⁵ Paul Brutus Dejardin (1879, Aigues-Vives; 1923, Yokohama). Engagé volontaire au début de la guerre, il participe en tant qu'officier interprète au travail de décryptage des codes des sous-marins allemands, avant de reprendre sa carrière au sein du Ministère des Affaires Étrangères. Il reçoit l'exequatur en tant que consul de France à Bâle le 17 mai 1918. Son dossier de Légion d'Honneur fait état de « services exceptionnels » rendus dans le cadre de cette fonction durant la guerre.

- ⁶⁶ Pierre Marie Louis Farges (1858, Aurillac ; 1941, Aurillac), député du Cantal après-guerre. A son départ, le jugement du col. Pageot à l'égard de son action vis-à-vis des services de renseignement sera beaucoup plus élogieux que celui d'Andlauer, qui n'avait pas oublié son attitude au début du conflit : « Je suis heureux de profiter de cette occasion pour rendre témoignage au patriotisme éclairé de M. FARGES qui, depuis le début de la guerre n'a cessé d'aider mes services et ceux de Belfort avec autant d'efficacité que de dévouement. » (SHD, 7N 1589, Col. Pageot à 2^e Bureau EMA, 13 février 1918).
- ⁶⁷ Albert Gustave Marcel Feit (1878, Versailles ; 1970, Mulhouse). Il reçoit l'exequatur en tant que consul de France à Zurich le 2 juillet 1918.
- ⁶⁸ Paul Charles Marie Robin (1864, Versailles), titulaire du poste depuis 1916.
- ⁶⁹ Roger Frédéric Georges Preiss (1882, Nuits-Saint-Georges ; 1943, Cernay). Industriel (maison Risler & Cie, à Cernay), agent du S.R. de Belfort depuis septembre 1914, il est détaché à partir du mois d'octobre 1917 au Consulat de France à Bâle (d'après Andlauer ; il n'est toutefois inscrit sur le registre des passeports français du Consulat de France à Bâle comme « Attaché au Consulat » qu'à la date du 27 novembre 1918, cf. CADN, Consulat Bâle, 637) où il s'occupe, en particulier, du recrutement d'agents. Maire de Cernay (Haut-Rhin) à partir de 1933, il est destitué par les Allemands en 1943. Sur son parcours militaire, voir en part. SHD, Dossier personnel d'officier, GR 8YE 17336.
- ⁷⁰ Charles Rodolphe Thormann (1882, Plaine ; 1961, Saulxures). Industriel (établissements Albert et Rodolphe Thormann à Saint-Blaise-la Roche, Bas-Rhin) affecté au 102^e régiment d'artillerie lourde, il est détaché au S.R. de Belfort (à la suite d'une blessure reçue sur le front le 7 septembre 1917) à partir du 4 janvier 1918. Figurant sous le nom d'emprunt de « Rodolphe Thouzery » dans une liste du personnel du Consulat de France à Zurich en date du 1^{er} août 1918 (CADN, Zurich 5), il quitte début février 1919 ce poste, où il sera bientôt remplacé par le Lt Raymond Carlier, officiellement détaché au S.R. de Belfort le 4 février 1919.
- ⁷¹ Cf. SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., p. 46-47 : « Au début de 1918, M. Clemenceau, qui tenait à ce que l'esprit de guerre pénétrât chez nos fonctionnaires en service aux frontières et chez nos représentants officiels en pays neutres, désignait comme Ambassadeur à Berne, M. Dutasta, et il lui donnait, comme Conseiller privé, le Dr. Bücher, jusque-là sous mes ordres à Réchésy. » « Le S.R. de Belfort connu alors, en Suisse, un régime vraiment inespéré. M. Dutasta nous protégeait visiblement ; il vint même me voir à Belfort pour régler personnellement certains détails de S.R. Il me fut possible, dans ces conditions, de détacher, dans chacun des deux Consulats précités, sous l'étiquette « Attaché Commercial », un Officier du S.R. de Belfort (industriel du temps de paix). »
- ⁷² SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., p. 47.
- ⁷³ Sur ce point, cf. en particulier, SHD, Fonds Clemenceau, Dossiers personnels du président du Conseil, ministre de la Guerre, SHD, GR 6 N 53 /2, contenant une lettre du 9 novembre 1917 du Général Dubail, gouverneur militaire de Paris, à M. le Sous-secrétaire d'État et de la Justice Militaire, faisant état d'un rapport qu'il a invité le Commissaire du gouvernement près le 3^e Conseil de guerre à établir concernant les retards subis par les informations ouvertes devant le Capitaine Bouchardon : « Je signale tout particulièrement
- l'envoi tardif du rapport de notre Attaché Militaire de Berne, daté du 6 Avril et transmis le 18 septembre ; l'envoi du rapport de notre Ambassadeur à Berne, qui porte la date du 22 Mai et qui n'a été transmis que le 8 septembre ; enfin, la transmission, à la date du 4 Novembre, d'un rapport de M. Casella, daté du 17 Septembre. Je me permets d'appeler votre attention sur les retards, pour vous permettre, si vous le jugez utile, d'en rechercher les causes et d'établir, le cas échéant, les responsabilités encourues. ».
- ⁷⁴ Ce plan, détaillé par le Col. Pageot dans un rapport du 10 décembre 1918 est soumis au 2^e Bureau de l'E.M.A. pour transmission au Président du Conseil, Ministre de la Guerre, qui l'approuve le 15 décembre. Cf. SHD, 7N 1620, Personnel en mission en Suisse, « Rapport fait au Ministre le 15 décembre 1917. Réorganisation des Services de l'Attaché Militaire de France à Berne ». Cette nouvelle organisation est formalisée et détaillée quelques mois plus tard dans une note de synthèse de 8 pages, adressée par le colonel Pageot au 2^e Bureau (S.R., S.C.R.) et au Commissaire général à la sûreté nationale (Georges Maringer) : Cf. SHD, 7N 1590, « A.S. organisation du service de renseignements en Suisse », 2 avril 1918. NB : on ne perdra pas de vue, à la lecture de ce document capital, qu'il avait dû être préalablement soumis pour approbation à l'Ambassadeur de France (dépendant, de par ses fonctions, du Ministère des Affaires Étrangères), dont il convenait de ménager la susceptibilité (du point de vue des risques de compromission entraînés par l'activité des services de l'attaché militaire) et les prérogatives.
- ⁷⁵ Charles Félix Marie, comte d'Harcourt (1870, Paris 7^e – 1956, Paris 16^e). Officier saint-cyrien de la promotion du Soudan (1891-1893), il quitte l'Armée pour la politique en 1901. Mobilisé dans la Grande Guerre, il commande le 2^e bataillon territorial de chasseurs alpins lorsqu'il est appelé auprès du col. Pageot, le 24 décembre 1917. De retour à la vie civile le 1^{er} mars 1919, il devient député (1919-1924) puis sénateur du Calvados (1925-1945).
- ⁷⁶ Marie Georges Henri Laurent Monnier (1888, Paris 8^e – Toulouse-le-Château, 1975), fils d'un industriel (maître de forges) du Jura (et neveu, du côté maternel, d'un auditeur à la Cour des Comptes), attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas en 1921. Officier de réserve de cavalerie au 9^e Cuirassiers, affecté à la Direction des Étapes et des Services du 36^e Corps d'Armée où il s'occupe de l'intendance et des questions d'ordre économique, il est désigné pour être adjoint à l'Attaché militaire à l'Ambassade de France à Berne le 11 mars 1917 et « chargé du service de la répression de la contrebande commerciale » tout en étant « largement utilisé par l'officier agent commercial de l'Ambassade, chef de la mission d'artillerie » (le capitaine Piaton), avant de prendre la direction de la Section commerciale dès sa création par le col. Pageot. Cf. SHD, 7N 1620, dossier « Monnier ».
- ⁷⁷ Pageot : « par décision du 26 décembre 1917, [mon service de surveillance commerciale] est juxtaposé à celui de l'Ambassade. [...] L'expérience a prouvé combien il était important que les services des deux Départements demeurent [...] nettement indépendants l'un de l'autre ». SHD, 7N 1620, A.S. Capitaine Monnier et réorganisation du Service Commercial de l'Ambassade, 17 janvier 1919.
- ⁷⁸ Probablement : Pierre Michel Joseph de Broc, professeur de lettres dans le civil (d'après CADN, Consulat de France à Zurich, 5, liste nominative

- des personnels mobilisés en Suisse sous l'autorité de l'attaché militaire français, novembre 1918). Sergent au 117^e régiment d'infanterie (l'unité commandée par le col. Pageot antérieurement à sa 2^e affectation comme attaché militaire à Berne), il est désigné (en même temps que le commandant d'Harcourt) pour être détaché à Berne comme adjoint à l'attaché militaire (et promu sous-lieutenant à cette occasion) le 19 décembre 1917 ; il reçoit son ordre de service le 18 janvier 1918.
- ⁷⁹ Emmanuel Louis Edouard Millet (1872, Nîmes). Officier d'active formé à l'Ecole d'Infanterie de Saint-Maixent (1898), il est blessé le 22 août 1914 près de Charleroi (fracture par balle du fémur gauche) et fait prisonnier. Interné en Suisse comme grand blessé le 25 mai 1916, il est rapatrié le 25 septembre 1917 avant d'être affecté au 117^e régiment d'infanterie (alors commandé par le col. Pageot) en octobre. Désigné par ordre de service en date du 3 janvier 1918 pour rejoindre les services de l'attaché militaire français en Suisse, il dirige le « Centre de Renseignements » de Zurich de mars 1918 au 31 août 1919 en dépit de ses récurrents problèmes de santé.
- ⁸⁰ Avocat dans le civil, d'après CADN, Consulat de France à Zurich, 5, liste nominative des personnels mobilisés en Suisse sous l'autorité de l'attaché militaire français, novembre 1918. D'abord désigné pour occuper les fonctions d'agent mobile au service du contrôle des passeports de Lugano, Henri d'Estienne d'Orves, « qui a passé son examen d'interprète », est finalement choisi par le col. Pageot pour assurer la direction de ce service, pour lequel il n'a trouvé « aucun candidat » (15 janvier 1918). Cf. SHD, 7N 1589, A.S. poste agent mobile au consulat de Lugano, 28 janvier 1918.
- ⁸¹ François Marie Charles Michon (1882, Joigny - Yonne ; 1940, Montauban). Officier saint-cyrien de la promotion de la Tour d'Auvergne (1903-1905). Lieutenant au 16^e régiment de chasseurs à cheval, puis capitaine au 106^e régiment d'infanterie, il est grièvement blessé à la Tranchée de Calonne le 26 avril 1916 et fait prisonnier. Interné en Suisse (à Lausanne), il est rapatrié en France le 25 janvier 1918 avant d'être mis à la disposition de l'attaché militaire français à Berne (20 février), qui avait appuyé sa requête en ces termes : « Je tiens beaucoup à cet excellent officier, déjà tout dressé pour remplir l'emploi qui lui sera confié », SHD, 7N 1620, 26 janvier 1918). Son action sera visiblement à la hauteur de la confiance que l'attaché militaire avait placée en lui : « Le capitaine Michon a complètement réorganisé le service du Consulat de Lausanne en lui donnant un développement considérable. C'est le principal centre de contre-espionnage de la Suisse. A ajouté à ce service deux autres services adjacents qu'il a complètement mis sur pied : le service de la surveillance de la plus grande partie des internés français ainsi que ceux de la surveillance des frontières (terrestres et maritimes du lac). A obtenu des résultats remarquables. » (col. Pageot, SHD, Mémoire de proposition pour le grade de chef d'escadron de Cavalerie du Cne Michon, avis du chef de corps, 10 novembre 1918). Colonel commandant l'Ecole de cavalerie de Saumur au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, Charles Michon devait inscrire son nom dans l'histoire en commandant la résistance héroïque des « Cadets » de Saumur face aux troupes allemandes en juin 1940.
- ⁸² Adolphe François Riou (1871, Loudéac ; 1954, Vaison-la-Romaine). « M. Riou était, au moment de la Mobilisation, Commissaire Spécial à la Sûreté Générale à Paris. Il fut mobilisé avec la mission H à l'État-Major Général britannique à Amiens le 6 Août 1914 avec le titre d'Officier d'Administration de 1^{ère} classe du Génie. Il s'est aussitôt occupé du Service des Renseignements, traversant les lignes ennemies. C'est au cours d'un de ses voyages qu'il fut pris dans les lignes allemandes à Estrées-en-Chaussée, le 27 Août 1914. M. Riou fut interné en Suisse en 1918. Ayant su ses fonctions spéciales, je l'affectais immédiatement au Centre de Renseignements de Lausanne, dirigé alors par le Capitaine Michon. M. Riou montra dans ses nouvelles fonctions autant de zèle que de tact et d'initiative. Lorsque les internés partirent après l'armistice, je fus heureux d'obtenir de la Sûreté Générale son retour à Lausanne au titre civil, et lorsque le Capitaine Michon, chef du poste, fut appelé en Juin 1919 à l'État-Major de l'Armée d'Orient, je n'hésitai pas à confier à M. Riou la direction du Centre de Renseignements. » (SHD, 7N 1620, A.S. de M. Riou, Col. Pageot au 2^e Bureau E.M.A., 3 octobre 1919).
- ⁸³ Robert Paul Martial Joseph de Battisti (1878, Perpignan ; 1954, Salses-le-Château). Professeur de français et correspondant du journal *Le Matin* à Francfort avant-guerre, promu sous-lieutenant au début du premier conflit mondial, il était affecté au 83^e régiment territorial d'infanterie lorsqu'il est désigné pour rejoindre le Consulat de France à Bâle, le 25 mai 1918. Outre sa maîtrise de la langue allemande (examen d'interprète, décembre 1914 devant la commission du 33^e Corps d'Armée), il est l'époux de Suzanne Alice Huguenin-Dumittan, issue d'une famille de notables neuchâtelois ; surtout, il disposait antérieurement à sa nomination de relations personnelles avec le nouveau consul de France à Bâle, ce qui a permis de faire accepter à ce dernier qu'un officier lui soit adjoint (SHD, 7N 1620 SHD, A.S. des officiers et hommes démobilisables des services de l'Attaché Militaire, et s'occupant de S.R., 30 décembre 1918). Démobilisé le 29 mars 1919, il s'associe avec Charles et Jean Im Obersteg, expéditeurs à Bâle et son ami Paul Bourson (publiciste à Strasbourg) pour fonder, en août, à Mulhouse, la société de transports Stackler et Cie. Sur son parcours militaire, cf. SHD, dossier personnel d'officier de Robert de Battisti, 5Ye 159.928 et Archives départementales des Pyrénées-Orientales, 1R 439, fiche matricule militaire (n°470 recrutement Perpignan classe 1898).
- ⁸⁴ « Le titre d'adjoint à l'Attaché Militaire qui a été donné à M. Bacou, sur l'ordre de S.E. l'Ambassadeur ne constitue pour lui qu'une couverture vis-à-vis du Gouvernement suisse », SHD, 7N 1590, 8 mars 1918.
- ⁸⁵ Le Commissaire Général de la Sûreté Nationale à l'Attaché Militaire : « En Exécution des instructions qui vous ont été transmises par le Président du Conseil en date du 24 décembre 1917 M. Bacou sera chargé sous le contrôle de l'Ambassade et en s'inspirant de ses directives de diriger et d'exploiter d'accord avec vous tous les renseignements concernant le mouvement social et révolutionnaire en Suisse. Le duplicata de ses rapports vous sera remis pour être envoyé par vos soins au 2^e Bureau de l'État-Major » (SHD, 7N 1590).
- ⁸⁶ Paul Jean Bacou (1877, Carcassonne ; 1964), « chargé de mission en Suisse en vue de diriger et coordonner tous les services de l'Ambassade concernant la sécurité nationale », du 20 décembre

- 1917 au 30 mars 1919 (AN, dossier personnel de Légion d'Honneur, 19800035/774/87697).
- ⁸⁷ SHD, 7N 1590, 2 avril 1918.
- ⁸⁸ SHD, 7N 1591, A.S. de l'envoi des fiches de renseignements divers, 23 mai 1918. Il est également convenu que l'Attaché Militaire transmettra à Paul Bacou « toutes les questions concernant l'action des Commissaires spéciaux le long de la frontière franco-suisse » (7N 1589, Correspondance Col. Pageot à 2^e Bureau E.M.A., 30 janvier 1918).
- ⁸⁹ « Ainsi, en principe, le Service de l'Attaché Militaire est-il avant tout un service d'informations. Il recherche les cas d'espionnage ennemis et quand ceux-ci paraissent suffisamment établis il les passe à Annemasse pour suite à donner », SHD, 7N 1590, Note Générale sur les services de renseignements en Suisse, col. Pageot à E. MA. 2^e Bureau, 2 avril 1918.
- ⁹⁰ SHD, 7NN 2802, Projet d'organisation de postes de barrage à la frontière franco-suisse, adressé par le Cne Desvernine à la S.C.R./E.M.A 2^e Bureau, 22 décembre 1917.
- ⁹¹ J.O.R.F, 8 mai 1918, p. 4002.
- ⁹² Lors d'un voyage à Paris, du 14 au 21 mai 1918.
- ⁹³ SHD, 7N 1591, A.S. de l'envoi des fiches de renseignements divers, 23 mai 1918.
- ⁹⁴ Voir, en particulier, sur ce point : Olivier Lahaie, *La Guerre secrète en Suisse (1914-1918) – Espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre*, tome 3 : 1918, Connaissances et savoirs, Saint-Denis, 2017.
- ⁹⁵ Cf. Gilot, Jean-Michel, « Tout sur Verdun, rien de sérieux ailleurs », En Envor – L'histoire contemporaine en Bretagne [en ligne, consulté le 17/01/2020], mai 2016 ; L. Lacaze, *Aventures...*, p. 278.
- ⁹⁶ « (...) parti de rien, le Service français des Renseignements est arrivé assez rapidement à éga-ler, et même (en 1918) à dépasser, comme rende-ment, celui de nos ennemis. Ils en ont convenu ». SHD, Fonctionnement d'un poste de S.R., conclu-sion (dans sa version manuscrite datée du 28 février 1934, figurant au verso de la p. 89).
- ⁹⁷ « Le 1^{er} Juillet 1918, le Chef du S.R. de Belfort annonçait l'offensive allemande à l'Est de Reims sur le front de la 3^e armée allemande (armée Von Binen). Les renseignements étaient tellement pré-cis que le G.Q.G. n'hésita pas à croire sur parole le Lt-Colonel Andlauer, ce qui lui permit de prendre des dispositions utiles pour arrêter avec succès l'offensive allemande. » (SHD, Louis Andlauer : dossier personnel d'officier, GR 8YE 4562). On savourera comme il se doit la formule (« n'hésita pas à ») employée ici par le général Bideau, 1^{er} Sous-Chef d'État-Major Général (cf. note supra)...
- ⁹⁸ Selon le témoignage du Cne Desvernine, lors de sa déposition devant le 3^e Conseil de guerre à la 24^e audience du procès Humbert, Lenoir, Desouches, Ladoux. Cf. *Revue des causes célèbres, politiques et criminelles : les procès de trahison – compte-rendu des débats judiciaires d'après la sténographie*, Paris, 1919, p. 937.
- ⁹⁹ Illustration de cette intense activité, du 21 janvier 1918 au 11 novembre 1918, le col. Pageot trans-met à l'E.M.A. 2^e Bureau près de 1800 fiches (dites « S.I. ») se rapportant au contre-espionnage.
- ¹⁰⁰ D'après le bilan dressé par l'attaché militaire fran-çais en Suisse à la suppression de la 3^e Section de ses services, le 1^{er} avril 1919, pas moins de 2000 enquêtes ont été demandées par la Section de renseignements commerciaux et de surveillance économique à la Société Suisse de Surveillance Économique, et près de 4000 informations trans-mises aux Consuls intéressés, en vue de vérifica-tion, depuis le retour de Gaston Pageot à son poste, le 21 novembre 1917. Cf. SHD, 7N 1619, Compte rendu des travaux effectués par la 3^e Section, 27 mars 1919.